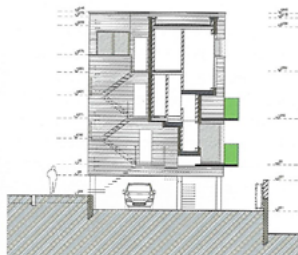


Les Contrats de quartier visent à augmenter le nombre de logements et à rénover ceux déjà existants. Les sites faisant l'objet d'un projet sont parfois contraignants, ce qui pousse les architectes à expérimenter des solutions nouvelles tout en devant respecter les normes pour les habitations à caractère social. Ces dernières années, les problématiques liées à l'économie d'énergie ont amené à penser différemment la construction et l'aménagement. Les nouvelles constructions doivent non seulement permettre d'épargner les ressources mais aussi de les utiliser rationnellement en répondant aux exigences actuelles. La notion de durabilité commence à remplacer celle de consommation. Toute une série d'exemples récents montre d'une part la variété des situations et des exigences et d'autre part le panel des réponses possibles.

A l'angle du quai de l'Industrie et de la rue de Gosselies, les architectes **Baumans et Deffet** ont conçu deux immeubles, dont les implantations respectives participent à la recomposition du bâti existant et à la mise en place d'un jardin collectif. Le projet est développé dans le cadre du Contrat de quartier « Heyvaert » à Molenbeek. L'immeuble situé le long du quai de l'Industrie comprend 18 appartements et des parkings en sous-sol. La recherche d'efficacité constructive a induit la présence d'une seule circulation verticale. Côté Gosselies, les appartements sont disposés de manière à pouvoir bénéficier des ouvertures sur l'angle (transparences, vues, soleil, terrasses). Côté Industrie, les appartements profitent de la vue sur le Canal de Charleroi et du jardin collectif. L'immeuble situé rue de Gosselies accueille au rez-de-chaussée un local pour associations et aux étages un *hôtel social* permettant le relogement pour une période déterminée de personnes ou de familles dans le besoin.



Les façades opèrent une transition entre un système de percements classique et la prise en compte de la dimension paysagère et linéaire du canal. Entre les bandeaux de maçonnerie alternent des fenêtres et des panneaux de résine colorée. Le choix des couleurs résulte d'une étude chromatique du quartier. Ce projet vise à stabiliser l'angle, mais aussi à créer une respiration supplémentaire à proximité du canal de Charleroi. L'attention à l'environnement se traduit par le travail sur les volumes et les couleurs.

Non loin de la gare de Schaerbeek, dans le cadre du Contrat de quartier « Princesse Elisabeth », un grand projet porte sur la construction d'immeubles de logements sociaux, dans un quartier surtout constitué d'habitations et de petites entreprises. Situé à l'angle de l'avenue Rodenbach et de la rue Anatole France, orienté nord-ouest/sud-est, le terrain choisi offre une vue sur un îlot assez dégagé et vert. Actuellement un parking y est aménagé en plein air et souligne la déclivité de l'avenue Rodenbach. La parcelle est longue et étroite. Dans la rue Anatole France, elle est mitoyenne à une maison. Dans l'avenue Rodenbach, elle jouxte un hangar à toit plat, construit en retrait de l'alignement. La rue Anatole France est plutôt calme. L'avenue Rodenbach est, quant à elle, fort fréquentée et bruyante, tout en offrant un certain agrément avec ses larges trottoirs et ses rangées d'arbres. Elle présente une grande diversité d'activités liées au domaine administratif (police, services communaux, etc).

